



MAIRIE DE SAINT MARC SUR SEINE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL DU 19 SEPTEMBRE 2014

L'an deux mil quatorze, et le dix-neuf septembre à 18h30, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur CHAUVOT Vincent, maire.

Présents: AMAR E – CHAPUIS MC – CHARLOT M – GIRARD D – MARTIN S – MOMBEL C – MOREAU A – PASDELOUP S- MIGNOT P

Secrétaire de séance : CHARLOT Martine

ONF – Destination des coupes

Sur proposition de l'ONF et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide pour les parcelles prévues à l'état d'assiette 2015.

- De demander la délivrance en 2014-2015 des petites futaies et du taillis des parcelles 17i et 18i aux affouagistes

Pour le partage sur pied des affouages, le Conseil Municipal désigne comme garants de la bonne exploitation des bois, conformément aux règles applicables en la matière aux bois vendus en bloc et sur pied :

- Denis GIRARD
- Pascaline MIGNOT
- Sylvie PASDELOUP

Délégués SIVOS d'Aignay

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal nomme :

- Marie-Christine CHAPUIS et Martine CHARLOT comme ,déléguées titulaires
- Anthony MOREAU et Pascaline MIGNOT comme délégués suppléants

Décisions modificatives sur le budget « eau »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide d'établir une décision modificative sur le budget de l'eau comme suit :

- Compte 701249 +140€
- Compte 61558 – 140€
- Compte 1391/040 + 5248€
- Compte 777/042 + 5248€



Encaissement d'un chèque

Le Conseil Municipal décide d'encaisser un chèque de 96.40€ de l'Ets CHAPUIS Frères suite à une erreur de facturation.

Adhésion à la CAUE

Le Conseil Municipal décide d'adhérer à la CAUE pour une cotisation annuelle de 0.20€/habitant.

Informations diverses

- A compter du 1^{er} septembre 2014, le bureau de vote pour les élections sera au 1 rue Saint Antoine « bâtiment des écoles ».
- Lecture de la motion de l'Association des Maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat.
- Le SICECO a pris connaissance du courrier du 10 juin pour la demande de raccordement du lavoir sur l'éclairage public.
- Bilans des réunions de commissions communales :
 - o Travaux : fossés à nettoyer et faire des tranchées pour l'évacuation de l'eau, réfection des chemins et nettoyage de la décharge.
 - o Communication : le site internet de la commune sera restructuré
 - o Bibliothèque : elle sera installée prochainement dans la mairie.
- Lecture des courriers de Gilles SEYTRE : l'équipe du SIVU sera recontactée dans les prochains jours pour dialoguer et réfléchir ensemble.

Le Maire,

Vincent CHAUVOT